

**Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 8 février 2019**

Délibération CA-2019-19

Approuvant la fin du reversement par la Direction des Relations Internationales des heures d'enseignement dans le cadre des missions STA Erasmus

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en conseil d'administration du 10 novembre 2017 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration réuni en formation plénière le 8 février 2019 à 30 membres présents ou représentés, avec 2 abstentions, 4 votes «contre » et 24 votes « pour » :

ARTICLE UNIQUE : Approuve la fin du reversement aux composantes concernées par la Direction des Relations Internationales des heures d'enseignement dans le cadre des missions STA Erasmus

Fait à Créteil, le 8 février 2019

La Vice-Présidente du Conseil
d'administration

Marie-Albane de SUREMAIN



Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ



Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil, Chancelier des universités